

collationnées, produites au cours de différents procès, pendant les deux derniers siècles. M. Brossard s'est donc attaché à colliger tous ces monuments dispersés. Il en a fait un recueil, remarquable à tous égards et composé de 177 titres qu'il a rangés par ordre chronologique. « Mais, dit-il, dans son *Avis au lecteur*, cette diversité dans les provenances compliquait singulièrement la question de l'orthographe ; ainsi, tel titre, d'une époque reculée, transcrit sur l'original, allait être suivi d'un titre de la même époque, copié sur une expédition du dix-huitième siècle. Les différences orthographiques allaient devenir telles qu'elles devaient jeter le trouble dans l'esprit de tout lecteur attentif.

« C'est alors que, pour éviter cette bigarrure fâcheuse, après mûre réflexion et de l'avis de personnes qui s'occupent chez nous de l'histoire de leur province, il fut décidé de ramener tous les titres à *une orthographe unique*, c'est-à-dire à l'orthographe *classique*. » Mais que M. Brossard me permette de le lui dire, qu'il a été bien mal inspiré en faisant subir à tous ces actes ce fâcheux travestissement ? Qui les reconnaîtra sous cet accoutrement ? Ne leur a-t-il pas enlevé leur caractère propre, leur cachet particulier, leur valeur historique, et n'a-t-il pas fait en cela, comme des collectionneurs ignorants qui, croyant rendre plus beau un bronze antique, détruisent la patine dont le temps l'a recouvert et embelli ? Tous les vrais érudits le lui reprocheront donc, car il les prive d'un élément important d'étude et de comparaison, surtout aujourd'hui qu'on s'attache, avec raison, à l'étude si importante de la linguistique à toutes les époques. Respectons donc nos monuments écrits comme nous devons respecter religieusement tous les autres que chaque siècle nous a légués.

Le cartulaire de Bourg commence en 1250. Jusqu'alors, cette localité n'avait été qu'un humble village posé sur les ruines d'une station romaine et dont le nom même a disparu. Bourg dépendait de la paroisse de Saint-Pierre-de-Brou, et les sires de Bagé étaient ses maîtres. La condition de sa population était la même que celle des autres villages de la province, et telle que la féodalité l'avait faite. Était-elle heureuse ? Je ne le dirai pas.